

Ce que nous avons entendu

« *Qu'est-ce qu'on est? Un agent d'application de la loi ou un expert sur le terrain?* »

Apprendre à connaître les programmes de gardes-pêche communautaires

- Les participants comprenaient des gardes-pêche désignés et non désignés, ainsi que des agents des pêches autochtones actuels et anciens. Il y avait aussi des représentants de collectivités dotées de vastes programmes de gardes-pêche (ou de type semblable), de collectivités n'ayant qu'un seul garde-pêche et de collectivités sans garde-pêche. « *On en avait quatre au début de la saison, mais il n'en reste plus qu'un.* »
 - Certaines collectivités utilisent les fonds de la Stratégie relative aux pêches autochtones pour appuyer leurs gardes-pêche, quelques-unes ont recours à plusieurs sources de financement et une autre utilise ses propres revenus. Deux collectivités participent également au programme des gardes-côte.
 - Certains gardes-pêche sont des employés à temps plein qui travaillent toute l'année dans leur collectivité. D'autres travaillent à temps plein, mais seulement pendant une saison précise. D'autres encore ne travaillent qu'à temps partiel.
- Certaines collectivités concentrent leurs programmes de gardes-pêche sur des activités techniques, comme la collecte de données, l'évaluation des stocks, la mise en valeur du poisson, la restauration des habitats et les espèces en péril. D'autres concentrent leurs programmes sur la surveillance des prises et des pêches et l'application des règles de pêche. D'autres encore combinent ces activités techniques et d'application de la loi.
 - L'une aspire à avoir un programme technique, mais son entente en vertu de la Stratégie relative aux pêches autochtones ne dispose pas de fonds suffisants pour l'appuyer. « *Nous avons deux contrôleurs de prises à temps partiel qui enregistrent les données pendant l'été. Après quelques mois de travail, c'est fini.* » Lors de la négociation de traité, quelques-unes incluent des éléments de surveillance et d'application de la loi dans les ententes à long terme.
- Plusieurs participants sont préoccupés par la quantité de travail que les gardes-pêche sont censés faire. « *Ils sont très, très occupés – notre programme est surchargé.* » D'autres s'inquiètent du manque de financement pour être en mesure de fournir un travail adéquat afin de pouvoir garder les travailleurs. « *Renforcer les capacités saisonnières, c'est renforcer les capacités de quelqu'un d'autre.* »
 - Certains se penchent sur la planification de la relève des gardes-pêche. L'un d'eux a expliqué qu'il a été encadré par un ancien garde-pêche et qu'à son tour, il transmet ses connaissances aux membres de son équipe technique pour les aider à devenir garde-pêche plus tard. Un autre a été réintégré au programme de garde-pêche de sa collectivité pour servir de mentor à de nouveaux employés.

Activités techniques

« *Chacun de ces domaines techniques comporte des éléments d'application de la loi.* »

- Les activités techniques entreprises par les gardes-pêche comprennent la collecte de données, l'évaluation des stocks, la mise en valeur du poisson, la restauration de l'habitat et les activités liées aux espèces en péril et aux espèces envahissantes. Dans certaines

collectivités, ces activités peuvent être effectuées par des techniciens plutôt que par des gardes-pêche.

- Les autres activités techniques qui peuvent être entreprises par un garde-pêche ou un technicien comprennent :
 - la surveillance de l'environnement ou les évaluations environnementales et les soumissions liées à l'environnement
 - la surveillance des activités des exploitations aquacoles
 - l'échantillonnage de mollusques et crustacés pour déceler les cas d'intoxication par phycotoxine paralysante et les marées rouges
 - la récolte d'oies non migratrices
 - le dénombrement annuel des nids de héron bleu et la cartographie des marais salés pour Parcs Canada
- Les gardes-pêche d'une collectivité travaillent beaucoup avec l'écloserie locale, parce que leur poisson à des fins alimentaires, sociales et rituelles en provient. Une autre collectivité souhaite que son écloserie soit autorisée à participer au Programme de mise en valeur du saumon. Plusieurs autres souhaitent avoir une écloserie ou à réaliser d'autres travaux de mise en valeur du poisson.
- Les collectivités peuvent financer des activités techniques dans le cadre de la Stratégie relative aux pêches autochtones ou du Fonds autochtone pour les espèces en péril, ou par l'entremise de partenariats avec la province, comme le Partenariat de planification marine (MaPP), le rétablissement des ruisseaux avec le ministère des Transports, et les activités de rétablissement des cours d'eau et des espèces en péril avec le ministère des Forêts, des Terres, de l'Exploitation des ressources naturelles et du Développement rural.
 - Quelques-unes tirent également parti du secteur privé et d'autres sources de financement pour des activités comme la restauration de l'habitat et les espèces en péril. « *Nous passons beaucoup de temps à trouver des ressources, au lieu d'être sur le terrain.* »
 - Plusieurs d'entre elles souhaitent que les gardes-pêche ou d'autres techniciens participent davantage aux activités de rétablissement afin d'aider à restaurer le poisson qui nourrissait autrefois leur collectivité. « *Ils n'ont pas réagi aux efforts de gestion ou de conservation du MPO et on nous empêche d'y accéder et d'aider à les restaurer.* » Plusieurs autres souhaitent obtenir des fonds pour analyser leurs plages et leurs cours d'eau afin de déterminer s'ils sont contaminés par des estacades flottantes, des déversements de pétrole, des activités industrielles et d'autres utilisations humaines. « *Beaucoup de plages sont fermées par manque d'analyses.* »
- Certains gardes-pêche sont des plongeurs certifiés – et une collectivité a une équipe de plongée très active. D'autres ont de l'équipement technique pour faire le dénombrement des poissons et d'autres évaluations techniques, mais n'ont pas assez de fonds pour l'utiliser ou leur financement est précaire. « *Assurer une continuité pour ces projets. Notre financement est remis en question d'année en année.* »

Activités d'application de la loi

- Les tâches communes d'application de la loi assumées par les gardes-pêche comprennent la surveillance des prises et des pêches, comme la vérification des permis, des engins et de l'équipement de pêche pour s'assurer que les règles de pêche de leur nation et la *Loi sur les pêches* sont respectées. Dans certaines collectivités, la surveillance des prises à des fins alimentaires, sociales et rituelles est assurée par des contrôleurs des prises, et non par des gardes-pêche.

- La majorité d'entre eux ont déclaré que leurs activités de contrôle et de surveillance ne portent que sur la pêche à des fins alimentaires, sociales et rituelles. « *C'était l'intention du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones.* » Certains font aussi une surveillance ponctuelle pour prévenir la pêche illégale d'espèces en péril et quelques-uns surveillent l'habitat ou la faune, y compris dans le cadre d'ententes provinciales.
- Les gardes-pêche d'une collectivité sont « fortement impliqués » dans la surveillance et l'application de la loi relative à une pêche commerciale, parce que leur nation a un plan de gestion conjoint avec le Ministère. Plusieurs souhaitent avoir le pouvoir de surveiller les prises et les activités de pêche récréative. « *Il n'y a aucune surveillance.* » Une collectivité souhaite aussi avoir des conseils sur la façon d'empêcher d'autres Premières Nations de pêcher dans ses eaux territoriales.
- Certains gardes-pêche retirent le permis ou tout autre statut de désignation accordé aux pêcheurs, s'ils enfreignent les règles d'une nation ou d'autres règles de pêche, tandis que d'autres imposent des sanctions pécuniaires ou confisquent des engins, y compris des filets de pêche. « *Le droit communautaire n'est pas un droit individuel. Si quelqu'un se fait prendre, on retire sa désignation.* »
 - Pour réobtenir un permis de pêche ou une désignation, le pêcheur est parfois tenu de passer par le système judiciaire de la nation. Les gardes-pêche peuvent également émettre un avis de comparution pour exiger qu'un pêcheur comparaisse en justice. D'autres peuvent recourir à des procédures de justice réparatrice pour résoudre le problème.
 - Certains gardes-pêche ont comparu en justice en tant que témoins d'une infraction en matière de pêche.
- Les patrouilles de gardes-pêche se font par bateau, à pied et à l'aide de véhicules, comme des camions. Quelques-uns travaillent seuls pour accomplir leurs tâches. D'autres se sont dits préoccupés par la sécurité des gardes-pêche. « *Quand j'entends dire que quelqu'un sort seul, ça me met en colère. C'est dangereux.* »
 - Certains gardes-pêche travaillent en étroite collaboration avec les agents des pêches pour faire le travail d'application de la loi. Par exemple, plusieurs effectuent des patrouilles conjointes. D'autres peuvent rédiger des contraventions (sanction volontaire) lorsqu'ils sont avec un agent des pêches. « *J'ai appris ça pendant la formation et cela m'a bien servi.* » L'un accompagne les agents des pêches quand ils n'ont pas les trois agents nécessaires pour patrouiller. « *Les Premières Nations devraient avoir la même norme – il devrait y en avoir trois.* » D'autres gardes-pêche inspectent les camps de pêche et le traitement sur place avec les agents des pêches.
 - Dans une collectivité, les acheteurs commerciaux informent le garde-pêche lorsqu'une personne se présente à eux sans permis et, ensemble, ils communiquent avec les agents des pêches pour inculper le contrevenant.
- Certains programmes d'application de la loi sont davantage axés sur les activités d'observation, de consignation et de déclaration. « *Nous ne sommes pas désignés et nous ne voulons pas repousser les limites.* »
- Un certain nombre de participants s'inquiètent de l'absence d'application de la loi contre le braconnage par le Ministère, en particulier de l'absence de patrouilles de nuit. « *Nous entendons les moteurs la nuit et nous avons demandé au MPO d'aller voir ce qui se passe.* » L'un d'eux a souligné l'importance d'avoir des gardes-pêche dans les collectivités en l'absence d'agents des pêches. « *[Nous] comptons beaucoup sur le MPO pour assurer l'application de la loi, ce qui n'est pas bon.* » D'autres souhaitent que le Ministère fasse davantage appliquer la loi dans les aires de conservation et les sites aquacoles. « *On nous*

dit qu'ils n'ont pas de financement pour l'essence, pas de temps et pas de personnel. Je ne sais pas ce qu'ils font toute l'année. »

Activités techniques et d'application de la loi

- Les participants ont des points de vue différents sur la question de savoir si le programme des gardes-pêche devrait combiner les activités techniques et d'application de la loi. L'un pense que les activités techniques aident les gardes-pêche à comprendre l'importance de l'application de la loi, tandis qu'un autre estime que cela pose des questions de sécurité. *« Si vous êtes dans des cuissardes en train de dénombrer les poissons et qu'un problème d'application de la loi se présente, la sécurité pourrait être un problème. »* Un autre pense qu'il est impossible de se concentrer sur un trop grand nombre d'éléments différents du travail potentiel de garde-pêche. *« C'est pourquoi nous avons des agents de police et des professeurs. »*
- Lorsqu'on leur a demandé d'estimer le pourcentage de travail technique par rapport au pourcentage de travail d'application de la loi effectué par les gardes-pêche, la majorité d'entre eux ont indiqué un effort technique plus important. *« Notre besoin d'application de la loi est minime, parce qu'il n'y a pas de poisson. Nous avons besoin du côté technique. »*
- L'un d'eux a souligné que le personnel de conservation et d'application de la loi du Ministère est passé du statut de technicien général à celui d'agent des pêches. Un autre a dit que le programme de progression de carrière des agents des pêches ne comportait pas ces éléments techniques.

Autres activités

- De nombreux gardes-pêche participent à des activités éducatives. Cela comprend la collaboration avec les écoles locales pour l'organisation d'activités liées au poisson et aux cours d'eau, ainsi que des réunions communautaires et des activités de sensibilisation. L'un d'eux s'occupe également d'éduquer l'industrie forestière au sujet de son incidence sur le saumon. Un autre utilise l'éducation, par opposition à l'application de la loi, pour apprendre aux pêcheurs à respecter les règles lorsqu'ils pêchent et chassent.
- Quelques gardes-pêche participent à des activités fauniques. Par exemple, un garde-pêche gère les contacts entre les humains et la faune, en partenariat avec les agents de conservation. D'autres commencent à travailler avec des agents de conservation dans cette région ou souhaitent obtenir une désignation croisée afin de pouvoir gérer la chasse et d'autres questions relatives à la faune et faire appliquer la loi à cet égard. Quelques-uns ont fait remarquer que les gardes-pêche ont plus de pouvoir d'application de la loi grâce à la législation sur la faune.
- Plusieurs collectivités font appel à des gardes-pêche pour assurer la liaison entre les agents des pêches ministériels et les membres de la collectivité.

Comprendre les relations

« Nous pouvons gérer nos territoires, nous avons simplement besoin de confiance et de soutien, sans la bureaucratie. »

- Plusieurs collectivités ou gardes-pêche signalent qu'ils entretiennent de bonnes relations de travail avec les agents des pêches et d'autres représentants du Ministère, comme les gestionnaires des ressources, les biologistes de l'habitat et certains administrateurs de programmes régionaux. Certains ont également fait part d'une relation de travail positive avec la Garde côtière canadienne, les agents de conservation provinciaux et les autorités locales (municipales).

- Quelques-uns ont dit que de meilleures relations sont établies avec le personnel sur le terrain, qu'avec les gestionnaires et le personnel régional. *« Ils n'ont pas l'air de savoir écouter, ils aiment dicter ce qui va se passer, mais pas discuter pour se mettre d'accord. »*
- L'un estime nécessaire une plus grande collaboration entre les bureaux régionaux et l'administration centrale du Ministère, parce que le personnel sur le terrain lui dit toujours *« qu'il n'a pas les mains libres »* lorsqu'il s'agit des changements souhaités. *« Nous devons approcher conjointement les niveaux supérieurs pour aborder ensemble cette contrainte. »*
- Certains constatent un manque de communication avec les agents des pêches en matière d'application de la loi, même lorsqu'ils travaillent en étroite collaboration. Quelques-uns ont également dit que les relations changent avec le roulement du personnel.
- Plusieurs participants ont souligné le besoin de confiance entre les agents des pêches et la collectivité. *« Il faudra attendre une autre génération – des décennies – pour que quelqu'un fasse confiance à un agent de C et P. »* D'autres souhaitent plus de dialogue entre les Premières Nations et le Ministère. *« Il n'y a pas de service à la clientèle. Nous leur envoyons des lettres officielles de nos tribus et ils disent qu'ils doivent regarder leurs calendriers. »*
- Un certain nombre de collectivités se sont dites préoccupées par ce qu'il advient des données qu'elles fournissent au Ministère. Cela comprend les données sur les prises, les relevés des casiers, les évaluations des stocks et les résultats d'autres contrôles techniques. *« Nous n'avons jamais de retour. L'information est-elle bonne ou mauvaise? Cela est-il bon pour l'avenir du poisson? »*
- Les participants ont souligné la relation étroite qui existe entre les gardes-pêche et les membres de la collectivité et l'estime que reçoivent les gardes-pêche au sein des collectivités. *« Ils sont très respectés. Ils soulagent la situation, et les gens se sentent à l'aise quand ils les voient. »*

Structure hiérarchique

- Les gardes-pêche relèvent le plus souvent de leurs gestionnaires ou de leurs chefs et conseils. Certains peuvent aussi faire rapport au Ministère, ou échanger de l'information avec lui, sur la gestion des ressources ou sur la conservation et la protection. Quelques-uns appuient une structure de commandement et de contrôle normalisée avec des « applications régionales ».

Comprendre la formation et les besoins futurs en matière de formation

« Je suis reconnaissant que le MPO m'ait donné la formation nécessaire pour être en mesure de faire mon travail. Le mentorat dans ma collectivité m'a aussi aidé. »

- Les participants font état d'expériences de formation différentes. Quelques-uns ont suivi le programme initial en trois phases offert au début des années 1990, tandis que d'autres n'ont terminé qu'une seule de ces phases ou ont été formés dans le cadre d'autres programmes, comme le programme de police tribale.
- Un garde-pêche a déclaré qu'on ne lui avait pas offert de formation depuis 1996, tandis qu'un autre a déclaré que sa dernière formation remontait à 1998. Certains ont suivi des cours de recyclage, mais il a été fait observer que le Ministère n'a offert que sporadiquement des cours de recyclage et d'autres formations. *« Les trois semaines de cours offertes maintenant semblent insensées par rapport à la durée de la formation initiale. »* Deux d'entre eux ont dit avoir récemment été contactés par le Ministère, parce

que des cours de recyclage seront offerts au début de 2019. « *Les cours de recyclage sont soit trop basiques pour ceux qui ont reçu la formation initiale, soit insuffisants pour ceux qui ne l'ont pas suivie.* »

- Selon une collectivité, bien qu'une vingtaine de ses membres aient suivi le programme initial en trois phases, « *aucun d'entre eux ne travaille comme garde-pêche aujourd'hui* ».
- Certains gardes-pêche sont formés par des biologistes embauchés, et non par le Ministère. « *Ils ont appris à notre équipe à évaluer les stocks et à recueillir des données.* » Parmi les autres formations ou cours que les gardes-pêche ont suivis, mentionnons la formation à la manœuvre d'embarcations pneumatiques à coque rigide, la formation sur l'intervention environnementale et le cours menant à l'obtention d'un certificat de technicien d'intendance.
 - L'un d'eux a demandé si le financement du Programme pilote des gardes-pêche autochtones pouvait être utilisé pour la formation.
- Les participants sont en faveur d'une formation normalisée pour les gardes-pêche, avec mentorat, y compris la formation sur le terrain et la formation complète sur l'application de la loi offerte aux agents des pêches. La majorité estime que la formation initiale devrait comporter des options afin que les gardes-pêche puissent choisir un cheminement de carrière technique ou d'application de la loi.
 - L'un d'eux a suggéré la création d'un bassin de gardes-pêche et d'agents des pêches. « *Être garde-pêche n'est pas donné à n'importe qui.* » Un autre souhaite que les cours d'accréditation et la formation polyvalente soient inclus dans le programme de formation.
 - Lors de la présentation d'une infographie montrant les options facultatives de cheminement de carrière pour les gardes-pêche, un participant a demandé si les cheminements étaient créés pour la personne ou pour le programme lui-même.
- Certains sont en faveur d'une formation des gardes-pêche aux côtés des agents des pêches. « *La camaraderie se construit ainsi. Vous parlez la même langue même si vous êtes différent – et cela aide à la liaison et à la cogestion.* » Quelques-uns ont également souligné les avantages d'une formation conjointe pour les agents des pêches afin qu'ils comprennent la valeur des connaissances et des pratiques traditionnelles autochtones – et les besoins des collectivités autochtones pendant leur formation.

Désignation

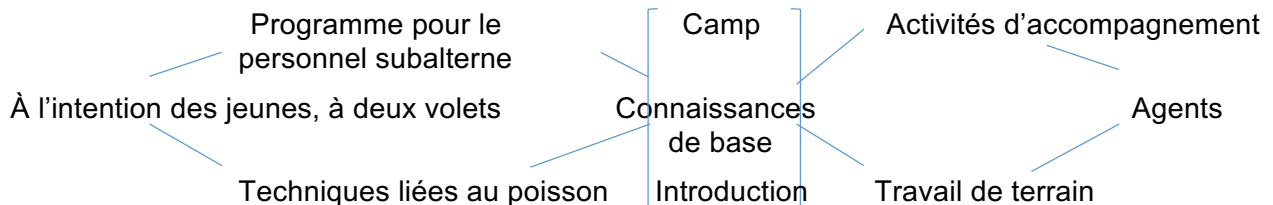
- Plusieurs gardes-pêche ont été désignés par le Ministère, dont un avant d'avoir reçu une formation complète. Quelques-uns ont fait état de difficultés à obtenir une nouvelle désignation. « *Je suis revenu en septembre et j'ai demandé une carte de désignation, parce que sans cela, nous manquons de légitimité. Mais ils ne l'autoriseront plus.* »

Améliorer le programme des gardes-pêche autochtones

« *Nous sommes tous des gens et des nations différents, donc le programme doit être adaptable pour répondre à nos besoins et à ceux de tous les autres.* »

- Les participants pensent que la meilleure façon d'améliorer le Programme des gardes-pêche autochtones est d'augmenter le financement, la formation et les outils pour faire le travail, afin que les collectivités puissent renforcer leur capacité. Autres suggestions :
 - veiller à ce que le programme soit accessible à toutes les Premières Nations
 - intégrer un volet de recrutement
 - ramener le programme de formation avec des cours mis à jour et assurer des normes
 - offrir une formation conjointe avec des fonctionnaires du Ministère
 - accroître la promotion du programme par le Ministère et les Premières Nations

- Les participants soulignent l'importance de protéger le poisson et son habitat, ainsi que les eaux qui soutiennent le poisson et les autres ressources aquatiques, pour les générations futures. « *Toutes les espèces sont d'importantes sources de nourriture et elles sont importantes culturellement et socialement pour nos nations.* » Ils souhaitent que le Ministère finance suffisamment ce programme pour que les gardes-pêche puissent surveiller la santé des espèces et des écosystèmes clés sur leur territoire. Ils veulent également que l'on consacre plus d'attention et de ressources au rétablissement des stocks de poissons en déclin et à la restauration des habitats qui ont été endommagés par la foresterie, l'hydroélectricité et d'autres industries.
 - Certains participants recommandent une plus grande collaboration entre les ministères et les ordres de gouvernement afin d'aider les nations à faire face aux effets cumulatifs et à mieux gérer les différentes utilisations humaines dans les régions. « *Certains de ces organismes sont très nonchalants quant aux effets à long terme de l'industrie et nous avons besoin de conséquences réelles.* »
- Bien que certains participants préfèrent que les gardes-pêche se concentrent sur les activités techniques et d'autres sur les activités d'application de la loi (et d'autres encore, sur les deux), il y a eu consensus sur le fait que le programme devrait être souple pour répondre aux préférences de chaque nation. L'un recommande que les tâches soient regroupées de manière à optimiser l'efficacité de chaque composante, plutôt que de les regrouper pour qu'elles soient toutes exécutées par une seule personne.
 - Il y a également un soutien pour l'offre de cheminements de carrière dans le cadre de la formation. « *Je pense que les gens sont intéressés, mais ils ont besoin de voir un avenir dans ce travail.* » L'un d'eux a dessiné le diagramme suivant comme chemin suggéré :



- Certains soutiennent que les gardes-pêche devraient avoir plus de pouvoir pour faire respecter les règles de la pêche. « *Nous avons besoin du pouvoir que nous avons toujours reconnu. Donnez-nous les outils pour continuer à faire ce que nous étions censés faire.* »

Mesurer le succès

« *Les collectivités des Premières Nations sont uniques – nous avons notre propre histoire. Nous avons une connaissance approfondie de nos territoires, qui est sous-utilisée et sous-évaluée par le MPO.* »

- Les participants mesurent le succès du programme des gardes-pêche de différentes façons, par exemple :
 - formation et rémunération de nos propres personnes pour faire un travail significatif
 - utilisation des systèmes traditionnels de gouvernance et intégration du savoir traditionnel
 - respect par le Ministère des protocoles héréditaires et traditionnels dans la prise de décisions
 - pêches non perturbatrices
 - protection durable du poisson et de son habitat (ressource)
 - capacité d'exécuter et d'achever le plan de travail annuel établi par la nation
 - personnel à temps plein et couverture appropriée des territoires

- définition des rôles, des désignations et de la formation des gardes-pêche
- programme reconnu par les membres de la nation comme un cheminement de carrière
- entière coopération des agents des pêches
- augmentation de la fréquence des réunions et de la collaboration avec les représentants du Ministère
- moyens plus faciles d'accéder au financement du programme
- toutes les nations ont leurs propres gardes-pêche pour protéger leurs eaux

L'équipe de gardes-pêche idéale

- Aux yeux des participants, l'équipe idéale de gardes-pêche se compose de toute une gamme de membres de la collectivité, comme de jeunes stagiaires ou du personnel subalterne en formation, un gestionnaire, des techniciens et des gardes-pêche, un biologiste et des écologistes. Les compétences clés suggérées pour les gardes-pêche comprenaient la gestion des ressources, les aptitudes en relations humaines, l'évaluation des stocks (toutes les tâches techniques), la surveillance, la déclaration de données et la communication. L'établissement de relations avec les membres de la collectivité et la protection du poisson et de son habitat ont été les deux principales fonctions des gardes-pêche soulignées par les participants.